

**PAIR
PROGRAMME POUR ARTISTES INTERNATIONAUX EN RESIDENCE**

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE SELECTION

Mercredi 10 juillet 2024, 14h00 – 18h00

En format hybride (Institut français / Microsoft Teams)

La commission consultative de sélection de la première édition de PAIR (Programme pour Artistes Internationaux en Résidence) s'est tenue le mercredi 10 juillet 2024 sous la présidence d'Anne-Sophie Braud, directrice adjointe de la direction Mobilités et manifestations internationales de l'Institut français.

Composition de la commission consultative de sélection :

MINISTÈRE DE LA CULTURE (observateur)

- **Fabienne Brütt**, Chargée de mission mobilité des artistes et des professionnels de la culture (SDAEI)
- **Nicolas Vergneau**, chargé de mission pour la politique des résidences, des tiers-lieux de création et pour les programmes transversaux de soutien à la création (DGCA)

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (observateur)

- **Marine Demailly**, rédactrice à la sous-direction de la Culture et des Médias

INSTITUT FRANÇAIS (1 voix)

- **Anne-Sophie Braud**, directrice adjointe de la direction Mobilités et manifestations internationales
- **Chloé Fricout**, responsable du pôle Résidences
- **Glenda Laporte**, chargée de mission au pôle Résidences
- **Valérie Lesbros**, responsable du pôle Culture et partenariats solidaires
- **Natalia Rest**, assistante de projets au pôle Résidences

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES :

- **Emilie Demon**, directrice et copropriétaire de la galerie AFRONOVA GALLERY, Afrique du Sud – pour les disciplines arts visuels, commissariat d'exposition et photographie (1 voix)
- **Mawuto Dick**, directeur de Togoville Jazz Festival et fondateur de LEVEL Production, de FIRST et de l'Espace Culturel LEVEL, Togo – pour les disciplines musiques actuelles et jazz, musiques classique et contemporaine (1 voix)

- **Hicham Falah**, réalisateur, scénariste, producteur, directeur artistique du Festival International de film Documentaire d'Agadir et du Festival International du film de Femmes de Salé, Maroc – pour les disciplines cinéma et création numérique (1 voix)
- **Fatima Ndoye**, artiste chorégraphique et directrice artistique du festival "Génération A" au Théâtre Paris Villette, France - pour la discipline danse (1 voix)

Excusés :

- **Hakim Bah**, auteur, metteur en scène et directeur artistique du festival "Univers des Mots", Guinée – pour les disciplines théâtre et arts de la rue, cirque, marionnette (1 voix)
- **Kidi Bebey**, journaliste, consultante, autrice et critique pour le journal le Monde, France – pour les disciplines littérature et bande dessinée (1 voix)

1/ RAPPEL DE L'APPEL À PROJETS 2024

PAIR est un nouveau programme de l'Institut français destiné aux structures de résidences françaises, afin de favoriser l'accueil de créateurs et de créatrices étrangers. Avec PAIR, l'Institut français s'engage auprès des structures de résidences situées en France métropolitaine et ultramarine pour les soutenir dans leur ouverture internationale, en leur permettant d'accueillir des artistes étrangers.

Pour son lancement, ce nouveau programme soutient l'accueil d'artistes, créateurs et créatrices du continent africain avec la volonté de renforcer les liens entre les communautés artistiques françaises et africaines dans de nombreuses disciplines dont les arts visuels, le spectacle vivant, la littérature, le cinéma, etc.

Pour postuler à ce dispositif, la structure de résidence dépose un dossier de candidature en duo avec l'artiste. Ensemble, ils ou elles proposent un projet de recherche et de création qui nécessite la venue de l'artiste en résidence en France pour une durée de 1 à 3 mois, entre octobre 2024 et décembre 2025.

Calendrier de l'appel à projets

29 février – 29 avril 2024 : dépôt des dossiers de candidature sur la plateforme IFPROG. 105 projets reçus sont éligibles. Des statistiques concernant cette première phase sont proposés en annexe du procès verbal.

24 mai – 16 juin 2024 : expertise des 105 projets par un comité composé :

- Du pôle Résidences de l'Institut français
- Des experts sectoriels de l'Institut français (DCAIC et DCDS)
- De personnalités extérieures qualifiées (également membres de la commission finale).

Chaque dossier a été évalué par au moins trois experts, selon les trois critères d'évaluation précisés dans l'appel à projets :

1 - Le parcours artistique de l'artiste, créateur ou créatrice (5/15)

Étude du Curriculum Vitae et du dossier artistique, attestant du parcours de l'artiste et de sa reconnaissance par la scène artistique à laquelle il / elle appartient (Prix artistique, participation à des événements artistiques, collaborations avec des lieux identifiés, etc.).

FF

2 – La pertinence du projet proposé (5/15)

Étude de la qualité et de la singularité artistique du projet, de la pertinence d'un séjour en France dans la structure de résidence choisie mais aussi de la façon dont ce projet s'inscrit dans le parcours professionnel du candidat ou de la candidate. Les opportunités artistiques au retour de la résidence et l'impact du séjour sur la carrière professionnelle des candidats et candidates sont un atout.

3 – La qualité de l'accueil et de l'accompagnement par la structure hôte (5/15)

Étude des conditions d'accueil et des moyens humains, administratifs, logistiques et techniques mis à disposition, valorisation de la recherche des lauréats et lauréates au sein de leur programmation ou en coopération avec d'autres partenaires.

Dans le cadre d'une résidence itinérante, l'articulation du projet entre les différentes structures et leur complémentarité pour l'artiste seront un point d'attention.

L'Institut français est engagé dans une démarche en faveur de la transition écologique. Les projets développant une démarche écoresponsable sont fortement encouragés. Cela peut être le cas au sein même du projet artistique (sujet traité, matériaux utilisés, etc.), dans le déroulement de la résidence (transport utilisé, etc.), dans la politique menée par la structure (réemploi de matériaux, sensibilisation des publics, bilan carbone, etc.).

Après l'évaluation de tous les dossiers par les experts, les projets ont été classés selon la moyenne générale de leurs évaluations. Ce classement, ainsi que les dossiers de candidatures ont été transmis à la commission consultative de sélection.

10 juillet 2024 : commission consultative de sélection.

Fin juillet 2024 : annonce des résultats

2/ DÉROULÉ DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE SÉLECTION

Prises de paroles préliminaires des membres de la commission

Marine Demailly, chargée de mission à la sous direction de la Culture et des Médias du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a souligné la nécessité de poursuivre le soutien à la création des artistes du continent africain avec le programme PAIR, qui modernise l'ancien programme Visas Pour la Création. Le nombre important de candidatures à cet appel témoigne de l'intérêt renouvelé des artistes du continent africain pour venir en résidence en France.

Marine Demailly a également souhaité rappeler l'importance de l'articulation du programme PAIR avec les priorités de l'agenda de la transformation du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Les projets sélectionnés par cet appel pourraient ainsi, par la suite, être valorisés sur le continent africain, notamment dans le cadre de la deuxième saison du Forum Creative Africa ainsi qu'en préfiguration de la Maison des mondes africains.

Enfin, Marine Demailly a souhaité relever la pertinence du programme PAIR pour la constitution d'un réseau de structures de résidences en France, permettant aux postes du réseau d'envisager de nouvelles collaborations pour la mise en place des résidences croisées..

Nicolas Vergneau, chargé de mission pour la politique des résidences, des tiers-lieux de création et pour les programmes transversaux de soutien à la création au ministère de la Culture, a pointé avec enthousiasme la qualité des dossiers et le dynamisme de la relation entre la France et les scènes africaines. Il a également souligné la grande diversité des structures de résidences françaises ayant répondu à l'appel à projets de PAIR, qui semble témoigner de la bonne identification de ce programme par les structures de résidences en France, notamment dans le secteur du spectacle vivant pour lequel les candidatures sont nombreuses. La prédominance de la danse parmi les candidatures traduit également des habitudes d'échanges entre la France et le continent africain dans cette discipline. Il a souhaité attirer l'attention sur la caractère très ouvert de l'appel à projets, pouvant engendrer certains effets d'aubaine pour des structures ayant déjà une dimension internationale forte.

Valérie Lesbros, responsable du pôle Culture et Partenariats solidaires de l'Institut français, s'est félicitée de nombre élevé de candidatures pour ce programme qui prend la suite du dispositif Visa pour la création en proposant des modalités actualisées. Elle indique qu'il existe depuis plusieurs années des dispositifs portés par l'Institut français qui visent à structurer le champ artistique de la danse sur le continent africain, ce qui explique sans doute la forte présence de cette discipline dans les candidatures reçues.

Fatima Ndoye, artiste chorégraphique et directrice artistique du festival "Génération A" au Théâtre Paris Villette, souligne que ce nouveau dispositif est intéressant en ce qu'il permet de soutenir des projets où la collaboration entre une structure et un artiste est centrale. Cet aspect du dispositif n'a pas toujours été pris en compte par les déposants. Cependant dès qu'il est pris en compte et compris par la structure de résidence et par l'artiste, cela génère des propositions artistiques très riches. La question du sens de la collaboration ainsi que de l'ancrage des projets dans un territoire sont fondamentales et vertueuses pour le développement de la création.

Émilie Demon, directrice et copropriétaire de la galerie AFRONOVA GALLERY, rejoint l'avis de Fatima Ndoye, mentionnant que pour les disciplines arts visuels, commissariat d'exposition et photographie, les projets ayant retenu son attention ont montré une collaboration cohérente entre la structure et l'artiste, au-delà du portfolio de l'artiste. Elle a également évalué l'importance de la résidence à ce moment du parcours de l'artiste.

Mawuto Dick, directeur de Togoville Jazz Festival et fondateur de LEVEL Production, de FIRST et de l'Espace Culturel LEVEL, a approuvé les constats formulés par Fatima Ndoye et Emilie Demon concernant les dossiers de la discipline Musique.

Hicham Falah, réalisateur, scénariste, producteur, directeur artistique du Festival International de film Documentaire d'Agadir et du Festival International du film de Femmes de Salé, a souhaité souligner les spécificités des disciplines cinéma et création numérique dans leurs processus de création, de production et de diffusion. En ce sens, il a rappelé le peu de candidatures reçues cette année dans ces deux disciplines, peut-être parce qu'il existe déjà des dispositifs de soutiens identifiés sur le continent africain. Par ailleurs, il a souhaité souligner qu'il était parfois difficile d'évaluer l'apport réel de la structure de résidence pour le développement du projet des cinéastes, en termes de ressources humaines mais aussi d'équipement.

Rappel des objectifs de la commission

La commission consultative de sélection avait pour objectif de sélectionner environ 30 projets lauréats. Cette sélection s'est faite sur la base des 53 candidatures ayant obtenu la meilleure notation, soit une moyenne comprise entre 8/10 et 10/10. Les membres de la commission pouvaient demander le ré-examen de dossier ayant eu une note inférieure à 8/10.

Anne Sophie Braud et Chloé Fricout, représentantes de l'Institut français, ont porté à l'attention de la commission quatre objectifs principaux pour la sélection des projets :

- Favoriser l'équilibre géographique des structures de résidence en France métropolitaine et ultramarine.
- Favoriser les artistes ayant peu de liens avec les scènes françaises.
- S'assurer de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement sur-mesure de la structure hôte.
- Favoriser la parité entre les genres : les artistes femmes représentent 29% des candidatures. L'objectif est qu'elles représentent la même proportion de candidatures lauréats, voir un pourcentage supérieur.

3/ DELIBERATIONS FINALES

Au terme de ses délibérations, la commission consultative a désigné **31 projets lauréats**, portés par **30 structures de résidence** et **38 artistes, créateurs ou créatrices dont 12 femmes et 26 hommes**.

Cette sélection compte :

- 11 disciplines artistiques
- Les artistes des projets lauréats sont issus de 17 pays africains
- 3 résidences sont situées en France ultramarine
- 3 résidences sont itinérantes
- 18 résidences ont une durée de 4 semaines, 12 résidences de 5 à 8 semaines, 1 résidence de 9 à 12 semaines.
- Budget total alloué : 156 875€

Liste des projets lauréats :

- **AMI-AIDE AUX MUSIQUES INNOVATRICES**, Marseille - CHEBBI Hazem / KHMIRI Jihed, Tunisie – discipline Danse – 4 semaines
- **ARTY FARTY**, Lyon - COULIBALY Baba Dadiala (dit MC Waraba), Mali – Discipline Danse – 4 semaines
- **ASSOCIATION CHERCHEURS D'ART**, Mana – SAHANI Isaac, République démocratique du Congo – Discipline Musiques actuelles et jazz - 4 semaines
- **ASSOCIATION NOVA VILLA**, Reims – DIAMA Jeanne – Mali – discipline Théâtre – 6 semaines
- **CAPC, MUSEE D'ART CONTEMPORAIN**, Bordeaux – SOMDYALA Inga, Afrique du Sud – Discipline Arts visuels – 7 semaines
- **CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE LA FERME DU BUISSON**, Noisiel – MAKAZA Troy, Zimbabwe – Discipline Arts visuels - 8 semaines

- **CICLIC ANIMATION**, Vendôme – FAITH William, Nigéria – Discipline Cinéma – 4 semaines
- **CITE INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINEE ET DE L'IMAGE**, Angoulême - GASMI Abir et ZAKOURO Kamal, Tunisie – Discipline Bande dessinée – 4 semaines (sous réserve de transmission d'information complémentaire)
- **COMPAGNIE DANS6T**, Tarbes – BADDOU Mohammed, Maroc – Discipline Danse – 4 semaines
- **COMPAGNIE GRAINES DE SOLEIL**, Paris – KY Laetitia, Côte d'Ivoire – Discipline Photographie – 12 semaines
- **ETC CARAÏBE _ CENTRE CARIBEEN DES DRAMATURGIES CONTEMPORAINES**, Schoelcher - HOUNVO YEKPE Bidossessi Nathalie, Bénin – Discipline Théâtre – 4 semaines
- **GMEM — CENTRE NATIONAL DE CREATION MUSICALE**, Marseille – ADJAMLAN Comlanvi Joël (dit IVALMOK), Togo – Discipline Musiques classique et contemporaine – 5 semaines
- **LA CITE DU MUSIC-HALL ET DES ARTS POPULAIRES**, Le Mans – DOUMBOUYA Moussa (dit Petit Tonton) / FOFANA Mamadou, Guinée et Mali – Discipline Théâtre – 4 semaines
- **LA MAISON DES ÉCRITURES POUR LA MAIRIE DE LA ROCHELLE**, La Rochelle – HOUNKPATIN Gaël Tchêgoun, Bénin – Discipline Théâtre – 7 semaines
- **LA MANTE RELIGIEUZ**, Annecy – BARRO Pierre Lamine (dit Leuz Diwane G), Sénégal – Discipline Musiques actuelles et jazz – 4 semaines
- **LA METIVE**, Moutier D'Ahun – KAYIRANGA Gaetan (dit Shema Gaetan), Rwanda – Discipline Arts visuels – 4 semaines (sous réserve de transmission d'information complémentaire)
- **LALANBIK** (*Itinérance : Le Hangar centre chorégraphique à Saint-Gilles-les-Bains, Espace Culturel Café et Lambrequin à l'Entre-Deux*), Saint-Pierre – RASAMIARISON Anjara Nantenaina, Madagascar – Discipline Danse – 5 semaines
- **LALANBIK** (*Itinérance : Le Hangar centre chorégraphique à Saint-Gilles-les-Bains, Espace Culturel Guy Agénor à Plaine-des-Palmistes, Théâtre Vladimir Canter à Sainte-Clotilde*), Saint-Pierre – M'ZÉ HAMADI MOISSI Salim (dit Seush) - Discipline Danse – 5 semaines
- **LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE - CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE**, Bagneux – THIAM Mariétou, Sénégal – Discipline Arts de la rue, Cirque, Marionnette – 4 semaines
- **LES BANCS PUBLICS - LIEU D'EXPERIMENTATIONS CULTURELLES**, Marseille - MACHADO NHAPULO Mai-Júli, Mozambique – Discipline Danse – 8 semaines
- **LES FRANCOPHONIES - DES ECRITURES A LA SCENE**, Limoges - TANKAMA N'SEL Bibiche (dit Bibatanko), République démocratique du Congo - Discipline Théâtre – 6 semaines
- **RAMDAM, UN CENTRE D'ART** (*Itinérance : Festival Barizière des possibles à Barraix Bussole*), Lyon – ADEBAJO Femi, Nigéria – Discipline Danse – 12 semaines
- **RENCONTRES AUDIOVISUELLES**, Lille – SAOUD Zouhour, Tunisie – Discipline Création numérique – 4 semaines
- **SENS INTERDITS**, Lyon – SABIMBONA Freddy et MUGISHA Josué, Burundi – Discipline Théâtre – 4 semaines
- **SERVICES CULTURELS DE LA VILLE D'OYONNAX - CENTRE CULTUREL ARAGON**, Oyonnax - EL MORSLI Ahlam et GAGUI Wajdi, Maroc – Discipline Danse – 6 semaines

- **THEATRE JOLIETTE**, Marseille – MANIRAGUHA Carine (dite Carine POET) et RUTAGENGWA Pascal (dit Pascart SOLO), Rwanda – Discipline Musiques actuelles et jazz – 4 semaines
- **THEATRE L'AIRE LIBRE**, Saint-Jacques-de-la-Lande – DISANKA Michael, République démocratique du Congo – Discipline Théâtre – 6 semaines
- **TOGEZER PRODUCTIONS**, Chaumes En Retz – TCHEGNON Brice Jimmy et TOTIN Emile, Bénin – Discipline Musiques actuelles et jazz – 4 semaines (sous réserve de transmission d'information complémentaire)
- **VILLA GILLET**, Lyon – SHONEYIM Lola, Nigéria – Discipline Livre – 4 semaines
- **VILLA VALMONT**, Lormont – ABIDI Iheb, Tunisie – Discipline Cinéma – 4 semaines
- **WA TID SAOU - ALLONS DANSER (COMPAGNIE AUGUSTE-BIENVENUE)**, Bordeaux – SIWA Carmélita, Bénin – Discipline Danse – 6 semaines

4/ REMERCIEMENTS

L'Institut français tient à remercier chaleureusement l'ensemble des experts et expertes ayant participé au processus de sélection et plus particulièrement les membres de la commission pour le travail effectué et leurs fructueuses collaborations.

Rédaction

Glenda Laporte, chargée de mission au pôle Résidences de l'Institut français
Et Natalia Rest, assistante de projet au pôle Résidences de l'Institut français

Paris, le jeudi 24 juillet 2024

Hugues Ghenassia-de Ferran
Directeur général délégué
Institut français



Annexe : Statistiques de l'appel à projets PAIR 2024**Candidatures :**

- **105 projets** éligibles
- **94 structures** de résidence
- **117 artistes**, créateurs ou créatrices
- Parmi lesquels **83 hommes** (71%) et **34 femmes** (29%).

Répartition des candidatures par discipline :

Arts visuels : 15

Commissariat d'exposition : 2

Danse : 34

Théâtre : 19

Musiques actuelles et jazz : 12

Musiques classique et contemporaine : 2

Arts de la rue, cirque, marionnette : 2

Cinéma : 4

Photographie : 7

Création numérique : 2

Livre : 3

Bande dessinée : 3

Mode : 0

Métiers d'art : 0

Design / Graphisme : 0

Gastronomie : 0

Architecture, paysage, urbanisme : 0

Structures de résidence candidates :

- 83 structures en France métropolitaine avec une forte dominance pour les régions : Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle-Aquitaine
- 11 structures en France ultramarine.
- 20 résidences itinérantes.

Artistes, créateurs et créatrices :

- 26 pays africains représentés, avec une prédominance pour les pays suivants : le Sénégal, la République démocratique du Congo et le Bénin
- 13 projets en binôme d'artistes

WF